Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 79 (1943)

Heft: 38

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXIXe ANNÉE — No 38 30 OCTOBRE 1943

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Candidats au Comité central. — Secours aux enfants victimes de la guerre. — Traitements et allocations. — Nos instruments de travail. — Société évangélique d'éducation. — Société vaudoise de travail manuel.* — GENÈVE : *Qui est le maître ?* — U. I. G. - DAMES ET MESSIEURS : *Attention !* — U. A. E. E. : *L'éducation physique à l'école enfantine.* — NEUCHATEL : *A propos de l'écriture.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : CH. MÉGARD : *Questions d'actualité : en face de la vie.* — ROBERT JAQUET : *Les textes et l'enseignement de la langue.* — R. MAMIN : *Enseignement de l'électricité.* — W. Z. : *Géographie pratique.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

CANDIDATS AU COMITÉ CENTRAL

La série sortante est de deux membres cette année : M. Zimmermann et Mlle Pilloud.

Nous prions les sections de penser à la chose dans leur séance de cet automne et de présenter leurs candidats.

Les propositions de candidats au C.C. doivent parvenir au comité jusqu'au 15 décembre 1943. *Le Comité.*

AU SECOURS DES ENFANTS VICTIMES DE LA GUERRE PAR LE SOU HEBDOMADAIRE DE LA CROIX-ROUGE

Avec l'assentiment de M. le chef du Département, sur le préavis des inspecteurs, la Croix-Rouge vaudoise adresse un appel pressant au corps enseignant primaire.

Il s'agirait d'organiser dans les classes une équipe de collecteurs bénévoles âgés de 10 à 12 ans au moins. Chacun de ces enfants s'engagera à visiter, soit chaque semaine, soit chaque mois, quatre, cinq ou six familles de son voisinage et à encaisser 10 centimes par semaine et par carte de collecte. En biffant une case de sa carte, le donateur atteste son versement hebdomadaire. Le maître contrôlera et recueillera les dons et il les enverra à la fin du mois à la Croix-Rouge vaudoise, compte de chèques postaux II. 8220.

Les maîtres décidés à entreprendre cette action n'ont qu'à demander au Secrétariat de la Croix-Rouge, 5, rue Centrale, à Lausanne, les prospectus et cartes de collecte nécessaires.

Le Comité central se permet de recommander chaudement le « Sou hebdomadaire » et l'organisation de collectes dans chaque classe. Dans

notre privilège immense, nous ne penserons et ferons jamais assez pour ceux qui souffrent. La formule que nous propose la Croix-Rouge nous paraît capable d'intéresser nos enfants en les faisant participer activement à une œuvre dont, en qualité de Suisses, ils doivent être fiers.

Le Comité.

TRAITEMENTS ET ALLOCATIONS

Dans le courant de l'été, le comité des T.F. s'est occupé de la situation des employés de l'Etat (corps enseignant compris) face à l'augmentation du coût de la vie. L'index de l'augmentation par rapport à 1939 est actuellement de 48,8 %.

Un projet d'allocations nouvelles pour 1944 fut présenté au Conseil d'Etat. Tout en admettant le bien-fondé des arguments développés, mais devant certaines difficultés, nous croyons savoir que le Conseil d'Etat n'a pas cru pouvoir accepter intégralement les propositions qui lui étaient faites. Il propose cependant pour 1944 une amélioration des allocations. Le projet sera soumis au Grand Conseil avec le budget 1944. Nous y reviendrons et renseignerons nos collègues quand le projet aura force de loi.

En attendant, et par arrêté du 5 octobre 1943, le Conseil d'Etat a sensiblement amélioré la situation des officiers mobilisés en réduisant les retenues sur la solde qui seront les suivantes dès le 1er septembre 1943 :

Adj. sof. secrétaire d'état-major	5 %	de la solde	au lieu de	10 %
Lieutenant	5 %	»	»	15 %
Premier lieutenant	5 %	»	»	20 %
Capitaine	10 %	»	»	25 %
Major.	15 %	»	»	30 %
Lt-colonel	20 %	»	»	35 %
Colonel	20 %	»	»	40 %

R. M.

NOS INSTRUMENTS DE TRAVAIL *(Suite)* [1]

Après les livres, un mot sur d'autres «instruments de travail» qui, pour être moins directement utilisés, jouent cependant un rôle important dans nos moyens d'enseignement.

Images et diapositifs sont à notre disposition au Musée scolaire cantonal. C'est une institution trop peu connue du corps enseignant. Nous avons là une source intéressante de documentation qui mériterait d'être mise davantage à contribution. Est-il nécessaire de dire que le service est absolument gratuit et la franchise de port accordée ? Ajoutons que tout cela fonctionne admirablement, avec rapidité et précision, que la correspondance est toujours empreinte de cordialité. Une petite réserve sur certains choix ; presque tous les diapositifs datent ;

[1] Voir *Educateur* Nos 34, 36 et 37.

beaucoup sont inutilisables : il s'agit surtout des clichés de géographie qui vieillissent rapidement. Une grande ville moderne ne se conçoit pas avec des coiffures 1900 et des véhicules d'il y a trente ans ; le développement de l'industrie est tel qu'il faudrait éliminer les vues des premières industries en pays coloniaux ; nos enfants sourient et le charme est rompu. Cela provient des progrès techniques que nous offrent des revues illustrées remarquables et des films documentaires de haute valeur. Le remède ? — Il faudrait pouvoir renouveler constamment ces collections, entrer en rapport avec des imprimeries et des maisons de production cinématographique pour leur demander l'autorisation de photographier leurs documents, puis en tirer des diapositifs. Tout cela doit coûter assez cher et le Musée scolaire cantonal seul est à même de sonder ses possibilités.

Le film est un instrument de travail magnifique ; il a l'avantage d'être vivant, de montrer les hommes dans leur activité et la nature dans son développement. Hélas ! peu utilisé jusqu'à présent, le film nécessite une installation coûteuse à laquelle s'ajoute une location très chère pour les bandes intéressantes. Quand sa vulgarisation sera chose faite, le cinéma nous offrira un moyen d'enseignement utile.

Je n'insisterai pas trop sur les conférences et émissions radioscolaires. Extrêmement intéressantes en elles-mêmes, elles restent encore des hors-d'œuvre récréatifs, instructifs ou éducatifs dont je ne discuterai pas la valeur. Si l'on voulait les incorporer de façon plus directe à la vie de l'école et à nos instruments de travail, il faudrait les mettre en « plaques », en constituer une discothèque où l'on aurait la faculté de puiser au fur et à mesure de nos programmes et de nos besoins. Nous aurions là alors des compléments et des démonstrations indiscutablement utiles à notre enseignement. R. M.

(A suivre.)

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Le samedi 6 novembre, à 14 h. 30, au Palais de Rumine (Salle Tissot), les membres de cette société seront heureux d'accueillir tous les éducateurs désireux d'entendre M. le pasteur Vincent parler de l'*Ecole de la semaine à l'Ecole du dimanche.*

Au début de la séance, M. le pasteur Wanner présidera un culte de courte durée. La séance est publique. *Le Comité.*

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET RÉFORMES SCOLAIRES

L'assemblée d'automne aura lieu le *samedi 13 novembre* à 14 h. 30 précises à l'Ecole normale, avec les deux sujets suivants :

Employons-nous avec nos « grands » la méthode qui leur convient ? Pourquoi présenter, dispersées et sans lien logique, des connaissances

qui, réunies, formeraient un savoir solide. Sous ce titre, MM. Kissling et Blanc exposeront comment l'école saint-galloise résout ce problème en basant l'enseignement sur une conception particulière des centres d'intérêt.

L'emploi de la couleur.

M. Pahud, professeur de dessin, dont on connaît la riche activité, passera à l'épidiascope et commentera quelques procédés originaux et intéressants, facilement applicables dans nos classes.

Le Comité.

GENÈVE

QUI EST LE MAITRE ?

Pour la première fois depuis quelques années, les fonctionnaires sont parvenus, dans leur presque unanimité, à réaliser une unité d'action. Ils se sont mis d'accord pour présenter un programme de revendications extrêmement mesuré et le 18 octobre écoulé, le soussigné était revêtu de la délicate mission d'exposer la question, au nom de la Fédération, de l'Union du Corps enseignant secondaire, de l'Union des Corps de police et du personnel des Travaux publics, devant M. F. Perréard, agissant au nom du Conseil d'Etat.

M. le chef du Département des finances s'est plu à relever toute la satisfaction que le Conseil d'Etat éprouvait quant à la façon dévouée, consciencieuse et intelligente avec laquelle l'immense majorité du personnel accomplissait son devoir, au milieu des difficultés actuelles. M. F. Perréard n'a pas manqué non plus de reconnaître le bien-fondé de nos revendications et le sens de la mesure qui les caractérisait.

Après un tour d'horizon très approfondi, l'Exécutif se voit malheureusement dans la pénible situation de présenter un budget parfaitement équilibré quant à son compte d'Etat, et par conséquent dépourvu de toute amélioration dans le système allocationniste en vigueur. Un déficit dans les finances publiques cantonales pourrait entraîner l'Etat vers une crise de trésorerie semblable à celles que les fonctionnaires ont déjà connue à deux reprises, de triste mémoire. Tandis que le chiffrage de nos propositions se monterait à 1 400 000 francs de charges nouvelles, il ne nous resterait que l'espoir de « récupérer » quelques centaines de milliers de francs d'économies obtenues après la compression des dépenses prévues pour 1944 que les membres de la Commission du budget pourraient ou voudraient bien trouver.

En d'autres termes, le gouvernement ne serait pas en mesure de suivre son désir d'accepter nos revendications inférieures aux normes que nous devrions proposer, « selon toute justice », parce qu'au-dessus de son pouvoir légalement reçu du Souverain, le peuple, il existerait une autre puissance, moins apparente mais combien plus grande, celle des banques, puisqu'il faut l'appeler par son nom.

A ce propos, relevons que le gouvernement garde le contact avec

les dures réalités de l'heure lorsqu'il se sent les coudées plus franches. C'est ainsi qu'à la Caisse cantonale d'assurance scolaire en cas de maladie, « sur la proposition du directeur, *appuyée par M. le conseiller d'Etat A. Pugin et approuvée par le Département des finances* (c'est nous qui soulignons), la commission, à l'unanimité, décide de doubler l'indemnité de 150 francs pour le deuxième semestre 1943 et d'accorder au directeur et au personnel une indemnité de vie chère de 50 francs par mois pour 1944. »

2500 fonctionnaires et employés de l'Etat de Genève n'ont ni failli à leur devoir ni démérité. Ils ont commis par contre une faute impardonnable, semble-t-il, celle de n'être entrés ni dans l'administration municipale, ni aux Services Industriels, ni à la Caisse cantonale d'assurance scolaire, ni à la Caisse Hypothécaire, ni... dans les ordres voués au culte du dieu « Argent ». Candidement, ils pensent que l'Etat, cadre d'une société organisée harmonieusement doit promouvoir le règne de l'équité, de la justice, honorer le service pris dans la grandeur de son sens chrétien et ils s'efforcent d'être à la hauteur de cette mission ; ils espèrent donc que l'Etat-patron, de son côté, mettra son point d'honneur à se conformer aux mêmes règles dans la rémunération de leur travail. Nous voulons donner raison à tous ces collègues.

Mais nous n'hésitons pas à signaler le danger qu'il y aurait à voir se creuser un fossé profond entre eux et les mages qui président à la miraculeuse naissance, en l'espace de trois mois, de 40 000 000 francs de capital-actions, comme à la bienheureuse multiplication des millions déposés dans les grandes banques privées du pays (400 nouveaux millions en un an).

Nous n'osons pas supposer que les autorités du canton veuillent abdiquer leurs droits légaux de faire régner la justice, base essentielle de la démocratie, qu'elles puissent admettre que l'honnête exercice de fonctions publiques conduise à l'appauvrissement progressif, aux privations sévères, à l'endettement redouté et à la gêne extrême, alors que, sur un autre plan, la guerre favorise l'éclosion d'une floraison d'un luxuriant éclat à l'ombre assez lointaine des charniers.

G. Borel,
Président de la Fédération cantonale des Associations de Fonctionnaires et employés de l'Etat.

U. I. G. — DAMES ET MESSIEURS

ATTENTION ! — ATTENTION !

Tous les lundis de 17 à 18 h., à l'Aula de l'Ecole secondaire de la rue Voltaire

on chante !

Venez ! Venez ! Venez !

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES
L'ÉDUCATION PHYSIQUE A L'ÉCOLE ENFANTINE

Causerie de Mademoiselle Metz, professeur de gymnastique,
13 octobre 1943

En introduisant son sujet, notre conférencière traite d'abord des principaux buts de l'éducation physique.

1° *L'éducation nerveuse.* — Il y a chez le petit enfant un certain déséquilibre entre le système nerveux et le cerveau. Il est incapable de faire exécuter à ses muscles ce que son cerveau ne peut réaliser par l'imagination ; il y a donc nécessité de lui parler par l'image : l'exercice jeu est tout indiqué.

2° *Le développement de l'adresse et du courage.* — Il faut beaucoup d'exercices pour arriver à un résultat et commencer tôt pour éviter aux enfants d'être plus tard maladroits.

3° *Le développement de la souplesse*, particulièrement de la cage thoracique. — Pour cela il faut faire de la gymnastique respiratoire, mais il ne s'agit pas d'exercices respiratoires avec mouvements de bras (ces derniers entravent, en une certaine mesure, une respiration profonde mais il faut faire suivre les exercices essoufflants, tels que marche en chantant, course..., d'exercices calmants.

4° *Correction de la tenue.* — Les jeunes enfants se tiennent mal : leurs muscles abdominaux sont relâchés, il s'ensuit une ensellure trop marquée et un fléchissement de la tête en avant pour rétablir l'équilibre.

Puis Mlle Metz passe à la partie pratique en nous présentant le sac de pois (carré de 15 cm., contenant de préférence des pois secs). Elle nous signale les multiples ressources de ce simple objet qu'il faudrait posséder si possible en nombre égal à celui des enfants.

Son emploi est une préparation rationnelle au lancer de la balle (difficile pour l'enfant) :

1° Lancer en l'air et rattraper des deux mains ;

2° Lancer en l'air et rattraper d'une main ;

3° Sur pointes de pieds, lancer en l'air et rattraper au ras du sol avec flexion profonde des jambes.

Ces exercices sont excellents pour la vue ; par le fait que les yeux doivent suivre le tracé du sac, ils entraînent un travail efficace des muscles oculaires. (Il faut avoir soin de faire enlever les lunettes) ;

4° Passage d'une main dans l'autre autour du corps (aiguilles de la montre) ;

5° Passage d'une main dans l'autre au-dessus de la tête ;

6° Jeu du chef lanceur : les enfants sont en file, la maîtresse lance le sac au premier, celui-ci le lui relance, puis elle le lance au deuxième, par-dessus la tête du premier qui s'est alors baissé.

On peut varier le jeu en demandant à l'enfant qui a reçu et relancé le sac, d'aller se placer à la fin de la colonne ;

7° Les enfants sont placés sur deux rangs et sont tournés face à face. La maîtresse remet un sac à chacun des enfants placés du même côté. Au signal, les enfants lancent le sac aux camarades qui sont en face.

Pour vérifier, faire compter jusqu'à un certain nombre, si l'exercice est bien fait, les sacs doivent tous se trouver du même côté.

Puis viennent les exercices de tenue : Marcher avec le sac sur la tête. — Marcher sur un banc avec le sac sur la tête.

Les exercices d'équilibre : Se tenir sur une jambe, avec le sac sur la tête et faire des mouvements de bras (cigogne qui bat des ailes).

Les exercices d'adresse : Viser des quilles avec le sac. — Lancer le sac dans une corbeille.

Les exercices abdominaux : Coucher dorsal, le sac entre les pieds, monter et redescendre les pieds sans perdre le sac, coucher à plat ventre et lancer le sac deux à deux sans toucher le sol avec les coudes.

Il ne s'agit pas de demander des choses trop difficiles qu'on ne puisse vérifier afin de développer le sens de l'honnêteté dans le jeu. La correction doit se faire plutôt collectivement pour ne pas diminuer l'intérêt de la leçon. Après les exercices susceptibles d'exciter les enfants, les commandements silencieux rétablissent le calme : la maîtresse emploie alors certains gestes connus des enfants.

Il est nécessaire d'introduire les exercices d'ordre : mise en ligne ; — mise en cercle ; — habitude de retrouver une place déterminée à l'avance dans la salle de jeux.

Une leçon doit se composer : D'exercices de bras et de jambes. — De deux exercices dorsaux : un de tenue, un d'assouplissement. — D'exercices abdominaux, d'équilibre, d'essoufflement, d'exercices calmants et rythmiques (marche, rondes rythmées...).

Après cet entretien qui nous a paru si court, notre présidente, Mme Soguel s'est faite notre interprète pour remercier chaleureusement Mlle Metz de sa causerie si intéressante.

Toutes celles qui ont fait un stage à la Maison des Petits ont eu l'occasion de voir exécuter ces exercices et en ont apprécié la valeur éducative.

Nous sommes heureuses qu'un bon nombre de nos collègues aient entendu cette conférence qui nous laisse une impression de vie et d'enrichissement, mais nous aurions aimé qu'un plus grand nombre encore soient présentes.

M. L.

NEUCHATEL

A PROPOS DE L'ÉCRITURE

La section de Neuchâtel de la S. P. N. a consacré récemment une séance entière à l'étude de la question de l'écriture.

Rappelons que le département de l'Instruction publique a décidé que l'écriture script est introduite à titre obligatoire dans les écoles

enfantines dès le début de l'année 1943-44 et, ainsi de suite, chaque année dans le degré suivant et que les travaux scolaires seront écrits en script jusqu'à la fin de la 5e année. L'écriture anglaise est enseignée comme *écriture de genre* à partir de la 4e année.

Mlle Blanche Luscher, après avoir rappelé l'origine de la script, en vante les mérites : simplification du tracé, écriture par traction, tenue du corps théoriquement meilleure. C'est l'écriture idéale pour les petits qui l'apprennent plus facilement que l'anglaise et qui peuvent beaucoup plus rapidement fournir des travaux propres et d'une présentation bien agréable.

M. Maurice Montandon n'est pas adversaire de la nouvelle écriture, mais constate qu'actuellement aucune méthode complète ne nous est présentée. L'enseignement de la script en lettres détachées peut donner satisfaction aux degrés inférieur et moyen, mais l'écriture doit devenir un outil pratique pour les grands élèves et le principe indiscutable : « la rapidité du tracé s'acquiert par adjonction de signes », n'a pas été appliqué.

Dans le degré supérieur, plus tard dans d'autres écoles, dans la vie, l'enfant doit pouvoir écrire couramment, rapidement. Or, il est handicapé par l'enseignement incomplet qui est prévu à l'école primaire. M. Montandon demande en conséquence qu'une écriture liée soit enseignée dans le degré moyen et que cette écriture devienne obligatoire dans le degré supérieur, la script détachée devenant alors une écriture de genre seulement.

M. J.-D. Perret, directeur des écoles, apporte les résultats des contrôles qu'il fit dans diverses classes au sujet de cette discipline. Du point de vue vitesse, les comparaisons faites entre pratiquants de l'anglaise et de la script n'ont pas donné de résultats faisant constater, en primaire, un handicap pour ces derniers. Il termine son exposé en déclarant qu'il est indispensable de donner aux élèves, à leur sortie de l'école primaire, un outil pratique et que l'anglaise devra être enseignée dès la 4e année pour être pratiquée régulièrement à la fin de la scolarité.

De l'intéressante discussion qui suivit ces exposés, on peut constater que non seulement la méthode préconisée actuellement n'est pas complète, mais encore que cette méthode ne semble pas au point dans ses éléments, puisque des changements y sont apportés maintenant encore.

Chose curieuse, les dernières transformations dans la forme des lettres n'ont pas même été portées à la connaissance des institutrices du degré inférieur ! Celles-ci demandent instamment que le livre de lecture rénové qui va être imprimé en script le soit en utilisant l'alphabet neuchâtelois publié dans la brochure Dottrens.

L'Œuvre des Tableaux scolaires suisses concourt à la défense spirituelle du pays.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

QUESTIONS D'ACTUALITÉ : EN FACE DE LA VIE

Le problème de l'éducation est de tous les temps. Il est de notre temps surtout car les vieilles disciplines ont fléchi ou sont en voie de revision.

C'est de notre jeunesse que sera faite l'humanité de demain. PAUL TESSONNIÈRE.

Il parla !

Gem, m'a dit ce bon, ce doux ami X., dont le cœur pur reflète la beauté du ciel, parsemé d'étoiles et non les grimaces des hommes, Gem, vous n'allez pas commettre d'imprudence, intervenir dans le débat en cours, fournir, en somme, aux assaillants, des munitions qui leur manquent et qui leur permettront de reprendre, de continuer la lutte sur un autre plan.

Que vous importe à vous qui, plus que tout autre, avez subi, des ans, l'irréparable outrage, si de plus jeunes, pour des mots, s'entre-déchirent, marchent, en ordre dispersé, à l'assaut de la citadelle, parlent de faire sauter la maison où nous avons vécu, aimé, officié, la maison, témoin de nos joies et de nos peines, sous prétexte que la dite maison se lézarde et menace de s'écrouler sur ses occupants.

Inquiet, vous posez timidement la question : « Que mettra-t-on à la place ? » Vous ne recevez pas de réponse et pour cause, les démolisseurs ne le savent pas eux-mêmes. Pour le moment, il s'agit de faire du bruit, beaucoup de bruit, afin d'attirer l'attention. On verra par la suite.

* * *

Ah ! Gem ! Le temps des illusions n'est plus !

Inutile de vouloir, nous, les anciens, comme dans la jolie chanson, de vouloir suivre le cortège et nous retremper au contact des jeunes, à leur enthousiasme et à leur foi. Le cortège n'a plus rien d'attirant, car la confusion est extrême. Les mots eux-mêmes dansent une sarabande folle, vidés de leur substance propre, de leur sens. Vêtus d'oripeaux qui les défigurent, ou encore d'armures de guerre, ils entrent dans la bataille, pour servir à des fins moins que recommandables. *Liberté* est du nombre. C'est pour la liberté que les armées sont en guerre, que les hommes s'exterminent, à qui mieux mieux.

Tout est dans l'embrouillamini, les hommes comme les choses. Et vous prendriez ombrage parce que, à l'horizon pédagogique, sont nés de vrais apôtres qui auraient déclaré que vous et moi et tant d'autres, nous n'y aurions rien compris, que l'école s'était dressée contre la vie, que nous étions, en fait, responsables du désarroi actuel, puisque nous

n'avions rien su prévoir et élever la jeunesse, en vue des tâches positives du lendemain ! Déformation des jeunes dont l'éducation était confiée à nos soins. Fritz Wartenweiler, parlant à l'institut Rousseau, rend responsable de cette déformation ou supposée telle — car on peut épiloguer à l'infini, en pareille matière — non pas l'école, mais les adultes en général et les parents en particulier d'où nécessité de reviser nos méthodes et de nous occuper de l'éducation des adultes, avant celle des enfants.

Les premiers éducateurs, qui sont-ils ? Les parents. Sont-ils tous préparés à leur tâche ?

C'est prendre le problème sous un angle plus large et non pas le rétrécir à l'école coupable, selon certains, de s'être dressée « contre la vie » ou de s'être tenue « hors la vie » ce qui est bonnet blanc et blanc bonnet.

Quelle conception nous ont-ils donné de la vie, afin de nous permettre de tirer un jugement sain. Nous sommes restés dans le vague, nous contentant d'excommunications.

* * *

Mais vous, Gem, qui appartenez à la vieille équipe qui avait ce qu'elle voulait, à la vieille école qui parlait peu, mais qui agissait, pour laquelle les principes avaient toute leur valeur, vous devriez vous dire qu'il n'y a rien de changé sous le soleil car vous avez déjà entendu prononcer l'anathème contre l'école, accusée de tous les méfaits, d'*immobilisme*, alors qu'elle n'était que prudente et ne voulait pas laisser la porte grande ouverte à toutes les expériences, à toutes les utopies, à toutes les fantaisies du moment, alors que sa tâche était bien définie et qu'il suffisait d'un peu d'honnêteté et de foi pour remplir la dite tâche consciencieusement.

Souvenez-vous, Gem, du temps où, pour les besoins d'une cause, opposée aux intérêts de l'école, on avait trouvé ce beau cliché : L'école doit être « le lieu de la joie », voire même « le lieu où l'on s'amuse » et où on nous laissait entrevoir les temps nouveaux où les plus réfractaires au travail, libérés de toute contrainte, récolteraient le fruit du travail des autres, où les plus cancres deviendraient des forts en thème, sans savoir jamais rien appris.

Non, Gem, libérez votre esprit de tout souci et dites-vous, avec Alphonse Karr, le bon poète :

« De leur meilleur côté, tâchons de voir les choses
Vous vous plaignez de voir les rosiers épineux ?
Moi, je me réjouis et rends grâce aux dieux
Que les épines aient des roses. »

(A suivre.) CH. MÉGARD.

LES TEXTES ET L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE

Dans les « Fleurs coupées », le choix de textes littéraires pour le 5e degré de l'école primaire genevoise, se trouve un morceau extrait des *Hommes de bonne volonté*, de Jules Romains. La longueur de ce morceau m'interdit de le reproduire ici. Peut-être ceux de nos collègues qui ne possèdent pas les « Fleurs coupées » pourront-ils se reporter au texte original [1].

Les Bastide dont Louis est l'unique enfant, vivent dans le chagrin et la détresse : M. Bastide chôme. Et voici un nouveau revers : Mme Bastide vient de perdre son sac qui contenait un billet de cinquante francs. L'histoire de ses vaines recherches, des reproches qu'elle s'adresse, des sentiments qui l'agitent, de l'inquiétude sourde de Louis, nous est contée de façon simple et vivante. C'est un événement de la vie courante dont les enfants comprennent l'importance et les répercussions possibles. Les personnages sont sympathiques. Autant de raisons qui font de ce texte un bon texte de lecture expliquée.

Nous l'avons lu plusieurs fois, recherchant les accents justes, les intonations vraies, marquant la différence entre le ton de Mme Bastide et celui de Louis. Les termes difficiles furent expliqués, souvent à l'aide du dictionnaire, puis en expliquant les circonstances de l'action, la situation sentimentale et psychologique des personnages fut bien mise en lumière.

Deux ou trois jours plus tard, après une dernière lecture à haute voix, une série de questions furent posées aux élèves desquels j'exigeai des réponses nettes et suffisamment explicites. Voici ces questions :

Pourquoi Mme Bastide pâlit-elle en s'apercevant qu'elle a perdu son sac ? Y a-t-il un autre signe qui révèle son émotion ?

Mme Bastide s'écrie : « Mon sac ! » Que veut-elle dire ? Imaginez d'autres situations où le héros aura une exclamation analogue (lors d'une chute, d'un accident).

« Tu ne m'as pas vu le poser quelque part », dit Mme Bastide à Louis en parlant de son sac. Comment sait-on que la phrase est une question ? (Ponctuation, langue orale.)

Mme Bastide se remémore tous les gestes qu'elle a fait depuis son retour, pour savoir où elle peut bien avoir posé son sac. Quelle qualité demande cette méthode de recherche ? Est-elle efficace ? L'avez-vous employée ?

« Que je suis bête », s'écrie Mme Bastide. Que signifie cette exclamation. Mme Bastide est-elle vraiment bête ? Comment savez-vous qu'elle ne l'est pas ?

[1] *Les Hommes de bonne volonté, VI*, Les Humbles, p. 113. Flammarion, éditeur.

« L'angoisse recommence... diminuant la place de l'espérance. » Quelle est le contraire de l'angoisse ? Donnez les noms de sentiments proches de l'angoisse, en expliquant leurs différences entre eux.

Quel est le fait qui rappelle à Mme Bastide qu'elle n'avait pas son sac, quand elle est allée chez le concierge ?

« Je suis si drôle, ces jours-ci. » Sens de « drôle » ?

« J'avais ce petit paquet de toute façon que je rapportais de chez Luce ». Remplacez de « toute façon ».

Quel est le résultat de toutes les réflexions de Mme Bastide ?

Comment, à la question de Louis qui lui demande où elle a perdu son sac, peut-elle répondre : « Je n'en ai aucune idée » ? Est-ce possible, plausible ? Comment l'expliquer ?

« Je suis distraite, vois-tu. » Quel est le sens de « vois-tu » ? (C'est une question difficile ; éliminer le sens de voir. « Vois-tu » constate un fait que l'on ne peut cacher, qui a pu être connu. « Tu le sais bien. »)

« Oh ! ce n'est pas une excuse », ajoute-t-elle. Qu'est-ce qu'une excuse ? Qu'est-ce qui, ici, constituerait une véritable, une bonne excuse ? Quelle valeur a celle invoquée par Mme Bastide ?

Pourquoi Louis retient-il longtemps sa question sur le contenu du sac ? Quel sentiment cette hésitation trahit-elle ?

« Y avait-il beaucoup de choses dans ton sac », demande Louis. « Oh ! Tais-toi, mon petit », répond sa mère. Quel sens à ce « Tais-toi » ? Réclame-t-il le silence ? Imaginez d'autres exemples de réponse où les mots « Oh ! Tais-toi », auront la même valeur qu'ici.

Quelle impression fait à Louis la description du contenu du sac ? Pourquoi ?

Mme Bastide a-t-elle éprouvé des sentiments différents depuis le commencement de ses recherches ? Nommez-les dans l'ordre ? Même question pour Louis ?

Les réponses à ces questions ont permis de pénétrer le texte et de décrire la psychologie des personnages. Il en est pourtant un qui reste en dehors de notre champ : c'est M. Bastide, absent, tel Tartufe au premier acte, et ne cessant de s'imposer à l'esprit de ceux que nous voyons. Nous avons parlé de M. Bastide. Nous avons essayé de nous le représenter, assez jeune encore, soucieux. Son absence, nous l'avons expliquée par la quête d'une place, qui devait l'occuper tous les jours. Chacun souhaitait qu'il trouvât bientôt un emploi. Mais trouve-t-on du travail du jour au lendemain ? Oui, car les ouvriers travaillant à l'heure peuvent être engagés à n'importe quel moment. Nous avons imaginé son retour. Tantôt, il avait trouvé une place, tantôt il n'avait peu eu de succès, ce qui changeait considérablement l'atmosphère. Et j'ai donné, comme titre de composition : « Le retour de M. Bastide ». Sur 31 élèves, une seule n'a pas daigné accorder à M. Bastide la chance d'avoir du travail. Tous les autres ont tenu à compenser par cette bonne nouvelle

la malchance de la journée. Il est vrai qu'ils avaient l'avantage de pouvoir conclure plus aisément. Voici un de ces travaux :

« Pendant que Louis réfléchissait au malheur qui allait arriver, un bruit de pas se fit entendre dans l'escalier, puis la clé tourna, dans la serrure. Mme Bastide et Louis frémirent en entendant M. Bastide monter l'escalier et ouvrir la porte. Sur son visage étaient peints les souffrances, les soucis, les privations, mais ce soir-là, une lueur l'éclairait. Mme Bastide le salua : — « Bonjour Charles, es-tu fatigué ? — « Oui, un peu. Mais au moins ce soir, je rentre avec une bonne nouvelle. Tu sais, Emilie, j'ai trouvé une place à l'usine de Billancourt comme aide-mécanicien et j'entre demain en service. » — « Est-ce possible », répondirent Mme Bastide et Louis, ensemble.

» Maintenant, c'était à Mme Bastide de dire le malheur qui une heure auparavant était venu la frapper. — « Charles », commença-t-elle... Mais elle ne savait comment continuer. Enfin, elle prit son courage à deux mains : — « Charles, tu ne sais pas, cet après-midi, je suis allée chez Luce pour acheter un peu de charcuterie. Mais en arrivant à la maison, je me suis aperçue qu'il me manquait mon sac. Louis et moi l'avons cherché partout, mais impossible de la retrouver. » — « Comment, mais où l'as-tu perdu ? » — « Je ne sais vraiment pas. » — « C'est bien regrettable, mais puisque j'ai une place, nous aurons tôt fait de rattraper l'argent perdu. »

» Louis, qui jusqu'ici avait eu peur que maman se fasse gronder fut soulagé par cette réponse.

» Et depuis ce jour-là, tous trois ont repris leur vie normale et la famille la plus heureuse de Paris est bien la famille Bastide. »

Il est remarquable que dans tous les travaux, et plus souvent que dans celui cité, on remarque un souci de souligner l'angoisse de Louis, quand sa mère commence à raconter la perte de son sac. On craint qu'elle se « fasse gronder », que « papa se fâche » ou « soit irrité ». Il semble que des souvenirs personnels soient tout proches.

ROBERT JAQUET.

ENSEIGNEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ
dans les classes primaires supérieures et au degré supérieur.

2. **Machine série** (fig. 21).

L'excitation est en série sur le bobinage du rotor.

I. **Dynamo série.** Quasiment inutilisée, car la tension aux bornes est fonction de la charge, donc très instable. (Presque nulle à vide, elle augmente avec la charge.)

II. **Moteur série.** Il a l'avantage d'avoir un fort couple de torsion au démarrage ; par contre sa vitesse n'est pratiquement pas réglable.

Au démarrage, le rotor étant immobile, aucune f. c. é. m. ne s'op-

pose au passage du courant, et seule la résistance des bobinages entre en jeu. Celle-ci étant très faible, nous aurons une grande intensité, engendrant un champ magnétique puissant, soit dans le rotor, soit dans le stator, d'où couple de torsion très grand.

Le rotor, en tournant, engendre une f. c. é. m. qui diminue l'intensité du courant. Le champ magnétique diminuant, il faut que le rotor tourne plus vite pour obtenir la même f. c. é. m. Mais cette vitesse en augmentant, provoque une nouvelle diminution d'excitation, d'où

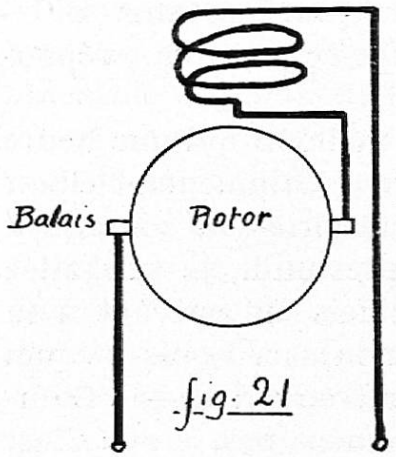

fig. 21

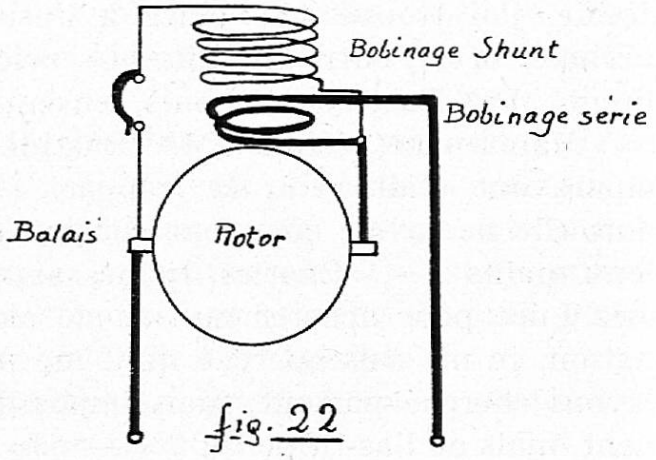

fig. 22

une vitesse croissante qui peut, à vide, provoquer l'éclatement du moteur par emballement (force centrifuge).

Ce moteur est utilisé en traction (train, tramway), où il est seul adopté. (On peut également l'utiliser en courant alternatif monophasé ; C.F.F. ; voir plus loin : sens de rotation.)

3. **Machine Compound** (Fig. 22).

C'est une combinaison des deux premières.

a) **Dynamo Compound.** Le bobinage série a pour but de produire un champ magnétique qui compense la chute de tension interne de la dynamo shunt. La tension aux bornes sera donc constamment la même, quelle que soit la charge.

b) **Moteur Compound.** Le bobinage série crée un champ magnétique s'opposant à celui du bobinage shunt ; il affaiblira donc le champ magnétique de l'inducteur en proportion de la charge, ce qui maintiendra la vitesse constante.

4. **Sens de rotation.**

Les figures ci-dessus nous montrent qu'en inversant le courant aux bornes d'un moteur on ne fera pas changer son sens de rotation. En effet, en inversant le courant, le flux inducteur change de sens en même temps que le courant dans les fils du rotor, ce qui fait que (règle de la main gauche) le sens de déplacement reste le même.

Pour inverser le sens de rotation, il faut inverser le courant seulement dans l'inducteur ou seulement dans l'induit.

Cela explique l'utilisation du moteur série sur traction C.F.F. en courant alternatif.

* * *

J'arrête là une étude déjà trop longue. Je pensais pouvoir faire quelque chose de court, de résumé, et je me rends compte combien c'est difficile.

Le sujet est loin d'être épuisé. Il y aurait eu lieu, dans les moteurs à courant continu par exemple, de parler encore des pôles auxiliaires, du rendement ; et puis de petits chapitres auraient dû être traités : redresseurs à vapeurs de mercure, T.S.F., télévision ; tout cela me conduirait trop loin et ennuyerait, je le crains, beaucoup de lecteurs.

R. MAMIN.

GÉOGRAPHIE PRATIQUE

L'Areuse

a sa source au nord du Chasseron.

Elle coule dans la direction de l'E-N-E.

Son embouchure est dans le lac de Neuchâtel, à l'est de Boudry.

L'Areuse arrose le Val de Travers dans le canton de Neuchâtel.

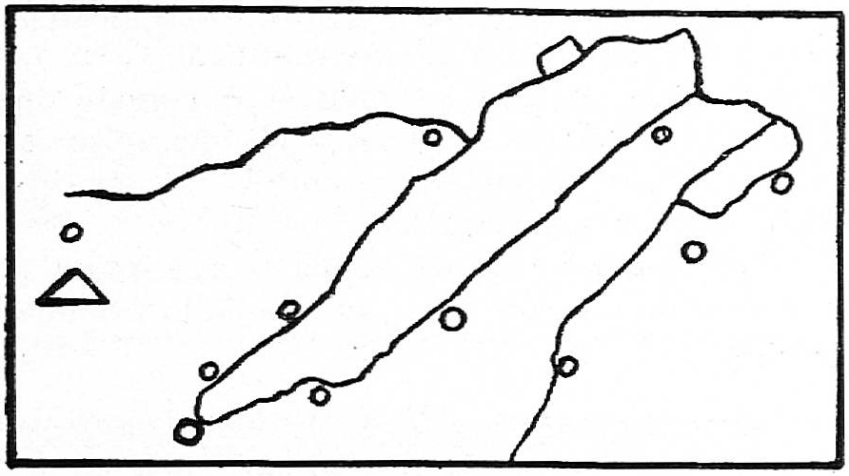

Exercice : Je nomme 10 localités de mon croquis, je les montre sur la carte.

Je montre sur la carte de la *Suisse*, les rivières suivantes, en indiquant la *source*, la *direction générale*, l'*embouchure*, la *vallée*, le *canton*.

La Suze, la Grande Eau, la Viège, la Navizence, la Borgne, la Grande-Emme, le Petite-Emme, la Landquart, la Simme, la Thur.

W. Z.

LES LIVRES

Chants pour Noël. La *Commission interecclésiastique romande de chant religieux* vient de faire paraître pour Noël 1943 deux nouveaux fascicules de chœurs : un fascicule pour chœurs mixtes comprenant cinq chœurs d'auteurs classiques et un fascicule pour chœurs d'enfants avec cinq chants à deux et à trois voix sur des noëls populaires. Nos collègues directeurs de chœurs trouveront dans ces nouvelles publi-

cations de belles pièces pour renouveler leur répertoire. Adresser les commandes à l'*Agence religieuse*, rue de l'Ale 31, Lausanne.

Zaza, par J. de Mestral-Combremont, Librairie Payot.

Zaza est une petite fille d'une dizaine d'années à qui il n'arrive rien d'extraordinaire, mais dont l'existence est remplie de toutes sortes d'événements ayant à cet âge la plus grande importance et chacun des courts chapitres qui composent le livre est le récit de l'un ou de l'autre de ces événements, auxquels est mêlé Gustave, le petit frère de Zaza. Voilà donc tout un bouquet d'histoires délicieuses faites de ces mille joies, plaisirs, rêves et déceptions, chagrins de courte durée et salutaires expériences dont sont tissées les journées des enfants heureux.

La morale internationale, par Nicolas Politis. Editions de La Baconnière.

Peu avant sa mort prématurée, le regretté Nicolas Politis avait mis la dernière main au livre que voici. Ce n'est pas seulement un exposé clair et brillant de quelques-uns des problèmes les plus graves et les plus importants du droit international. C'est aussi — et je le tiens des lèvres même du grand savant et diplomate disparu — son testament intellectuel. Nicolas Politis y a résumé, avec ce talent qui a émerveillé pendant tant d'années des auditoires politiques et académiques, le fruit d'une longue carrière.

C'est un honneur en même temps qu'un privilège pour la Suisse romande de pouvoir offrir au monde la primeur de cet ouvrage remarquable. WILLIAM E. RAPPARD.

La Suisse et ses amis, par Claire-Eliane Engel. Editions de la Baconnière.

On voit défiler dans l'ouvrage de C.-L. Engel de si nombreuses figures que la tête nous en tourne un peu. C'est que la Suisse du 18e était riche en personnages « attractifs » de genres variés que l'on venait voir quelquefois de fort loin. L'étranger notable tiendra à voir un H. B. de Saussure ou un Lavater pour des raisons diverses dont la curiosité n'est pas toujours la moindre. Des relations se créent, une correspondance s'établit entre savants, hommes de lettres, théologiens ou curieux, et les lettres qui nous sont restées témoignent de l'estime en laquelle étaient tenus beaucoup de nos compatriotes par le monde cultivé d'alors.

L'auteur a su sortir des archives consultées les textes les plus caractéristiques et fait revivre avec bonheur des épisodes intéressants. Les personnages nous apparaissent parfois sous un jour nouveau. J'en prends comme exemple le docte théologien Ami Lullin parlant toilette à sa fille et lui donnant des conseils inattendus mais très sages et que l'on ferait bien de méditer chez nous : « ... il faut en effacer (de ton visage) cette réserve sérieuse et genevoise qu'à tort on appelle ici bienséance et dignité ». ALB. R.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

Abonnez-vous à l'un des Cabinets de Lecture

de la

Librairie Payot

NEUCHATEL
VEVEY
MONTREUX
BERNE

Vous y trouverez les meilleurs ouvrages des auteurs contemporains et les dernières nouveautés.

Demandez les conditions d'abonnement aux Cabinets de Lecture ci-dessus indiqués.

Bibliothèque Nationale suisse
BERNE

J. A. — Lausanne

HORAIRES DES COURS

Distribuez à vos élèves des horaires des cours avec petite carte de la Suisse et dates historiques d'un côté. Envoyez-nous le bon ci-dessous collé sur une carte postale. Les horaires VINDEX vous seront remis gratuitement.

gratuit

BON 12

Envoyez-moi gratis ..... horaires des cours.

Nom : .....

Adresse : .....

.....

Adresse sur la carte postale :

FLAWA, Fabriques suisses d'objets de pansement et d'ouates S. A., Flawil.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

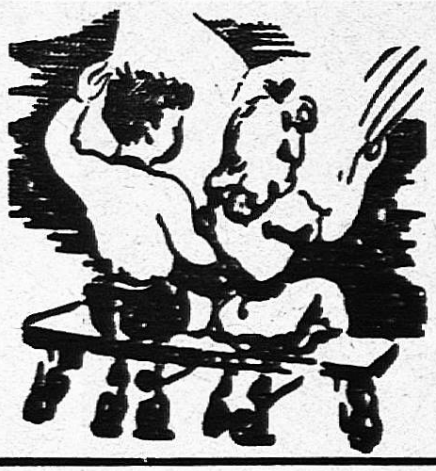

"AU BLÉ QUI LÈVE"

Bibliothèque circulante pour les jeunes de 6 à 18 ans

Galeries du Commerce (magasin)
près place St-François, Lausanne

Prêts de livres sur place
Envois postaux
Renseignements gratuits

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 6 novembre 1943 LXXIXe année — No 39

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables:
Educateur: Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et éditeurs responsables:
IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, Av. de la Gare, 33. Tél. 3 36 33. Chèques post. II. 6600

Responsable pour la partie des annonces: PUBLICITAS S. A., succursale de LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE: Fr. 9.—; ÉTRANGER: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Hôtel de l'Ours

LAUSANNE

recommande ses **chambres**, eau chaude et froide toute la semaine.

Grandes et petites salles pour Sociétés.

PRIX RAISONNABLES

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :

le calcul
l'école active
le travail manuel

SCHWEIZER & SCHUBIGER WINTERTHUR

" AU BLÉ QUI LÈVE "

Bibliothèque circulante pour les jeunes de 6 à 18 ans

Galeries du Commerce (magasin)
près place St-François, Lausanne

Prêts de livres sur place
Envois postaux
Renseignements gratuits